

Le Cird au chevet des collectivités locales du Bénin

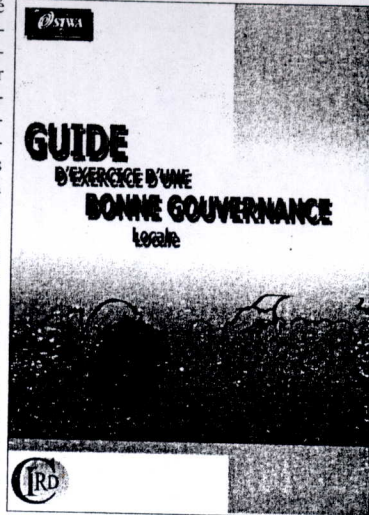
« Guide d'exercice d'une bonne gouvernance locale ». C'est bien l'intitulé de l'ouvrage qui a été lancé hier au Cîc de Cotonou au profit des collectivités locales de notre pays. Edité par le Centre d'Informations Régionales pour le Développement (Cird), ce guide dont le lancement officiel a été effectué par le ministre Grégoire Laourou, vise à aider les élus locaux à s'approprier les outils d'une bonne gestion du patrimoine local.

Benoît ANIFA

Parrainée par le ministre des finances et de l'économie en la personne de Grégoire Laourou, la présente cérémonie de lancement a connu une forte participation des représentants des corps diplomatiques, des institutions de la République et des partenaires au développement. En effet, le « guide d'exercice d'une bonne gouvernance locale » constitue selon le directeur du Cird Ro-



main Abilé Houéhou, un complètement des actions menées par le Centre d'Informations Régionales pour le Développement depuis l'avènement de la décentralisation dans notre pays. La pauvreté n'étant pas forcément synonyme du manque de ressources monétaires, le Cird a estimé qu'il fallait faciliter l'accès des élus locaux aux principes élémentaires capitaux pour le développement participatif et harmonieux des communes. Ainsi donc, le présent guide qui se veut une référence en matière de gestion des affaires publiques au niveau local, reste le fruit des efforts combinés du Cird et d'éminents consultants du Pnud, de la maison des collectivités locales et de la mission de décentralisation. Edité en livre de poche, cet ouvrage financé en partie par le programme « Open Society For West Africa » (Osiwa) aborde quatre sous-thèmes à savoir : la bonne gouvernance politique, la gouvernance administrative, la bonne gouvernance économi-



que puis la bonne gouvernance budgétaire et financière. Pour le ministre des finances et de l'économie Grégoire Laourou, la décentralisation demeure une aventure difficile et périlleuse. Raison de plus selon ce dernier pour que les élus locaux en tirent le maximum de connaissances dont ils ont besoin pour une gestion plus ou moins saine de leurs collectivités. Pour clore ladite cérémonie de lancement, le directeur du Cird après avoir distribué l'ouvrage aux participants, a rassuré l'assistance de sa mise à la disposition des 77 mairies du Bénin.

FORUM DE VALIDATION DU CADRE INSTITUTIONNEL

Un nouveau cadre institutionnel pour le Pamf

Hier, a pris fin le forum de validation du projet de cadrage institutionnel du Projet d'Aménagement des massifs forestiers d'Agoua, des monts Kouffé et de Wari-Marou. Pendant deux jours, l'administration du Pamf et ses partenaires locaux ont déterminé les grandes lignes du nouveau cadre institutionnel du projet.

Evelyne DELE

A l'ouverture du forum, le directeur du Pamf, le Colonel Paul C. Djogbénu, avait déjà planté le décor en jetant le coup de projecteur : « à travers ce processus de bas vers le haut, il vous est aisé d'apprécier la volonté manifeste du Pamf de prendre en compte les profondes aspirations des partenaires à la base pour asseoir durablement un cadre d'intervention solide qui ne devra pas disparaître à la fin du projet. Mieux, il devra être un cadre fédérateur pour toutes les actions de gestion des ressources naturelles au niveau local ». Perspective également partagée chez le représentant du Directeur des Forêts et ressources naturelles, Monsieur



Justin Sossou Adanmayin qui a d'ailleurs jeté le corpus méthodologique du forum. Ainsi, les participants venus de toutes les antennes du projet ont examiné et adopté la proposition du cadre institutionnel, les documents statutaires correspondants, les mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires pour un fonctionnement harmonieux dudit cadre, la démarche pour sa légalisation, le plan de mise en œuvre. En somme, la gestion des massifs forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marou se présente

comme suit :

- au niveau du village :
 - Conseil villageois de développement durable
- Au niveau communal :
 - commission communale de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles (Cegrn)
- au niveau inter-Massif
 - Coordination pour le développement régional et la gestion durable des terroirs villageois et des forêts classés du Pamf (Cdrgf) L'atelier a pris fin avec la satisfaction globale des participants.

2È ANNIVERSAIRE D'INVESTITURE

Le roi Kponan fait le bilan et lance un appel au gouvernement

Investi officiellement le 12 Août 2002, le roi Kponan d'Ahouannozoun vient de faire deux ans révolus, le 12 Août 2004, à la tête de la royauté. Entouré de ses hauts dignitaires, il a donc célébré le mercredi passé le 2ème anniversaire de son investiture dans la plus grande simplicité. Il a profité pour dresser un bilan en lançant un vibrant appel au gouvernement béninois qui fait la sourde oreille face à ses multiples doléances.

Hilaire AGOGNON

Le palais royal d'Ahouannozoun a servi de cadre à la cérémonie. En présence des dignitaires, l'assistance a été témoin de l'offrande symbolique qui marque l'an deux du règne et des deux coups de canon symbolisant le nombre d'années de règne. C'était donc le 2ème anniversaire du roi Kponan d'Ahouannozoun qui est arrivé au trône en 2002 après son père Tolomey Vidékou qui était le 12è roi de la lignée. Kponan est donc le 13è roi d'Ahouannozoun. De 2002 à 2004, Kponan s'est évertué à moderniser le palais en y créant une salle d'audience et en y inaugurant le palais Sinoutin. Son règne pendant les deux ans s'est surtout axé sur la protection des forêts sacrées d'Ahouannozoun. C'est justement autour de cette protection que le roi Kponan s'est attiré assez d'ennemis. Et les 6 et 7 Mars 2004, le palais royal et les forêts ont été incendiés. Le 12 Août 2004, date du 2è anniversaire de son investiture officielle, Kponan lance un appel au gouvernement du général Kérékou qui fait la sourde oreille face à ses doléances à l'en-

droit de 4 ministères à savoir : le Mehu, le Mcri, le ministère de l'agriculture et le ministère du tourisme. Après 5 mois, le roi d'Ahouannozoun, malgré toutes ces courses est resté sans un résultat. Sa cour et lui-même abandonnés. Ce silence durera combien de temps ? Or, les grands chercheurs et touristes qui sont passés par Ahouannozoun, ont toujours cité ce site comme un patrimoine devant être intégré au patrimoine de l'Unesco à cause de sa diversité et de sa richesse en espèces végétales rares dans la sous-région. En exemple, nous citons tout récemment le Docteur Kouami Kokou, Enseignant-chercheur à l'Université de Lomé et Dominique Juhe-Beaulaton, historienne, Upresa en Afrique, Paris I. Mentionnons qu'après la période de brouille entre le camp royal et le camp antagoniste, les 14 et 22 Juillet 2004, les 2 tendances ont choisi de s'entendre et d'enterrer leur hache de guerre. Il ne reste que la réhabilitation du palais après l'incendie qui avait tout rasé en mars passé. Les autorités informées mettent du temps à réagir et le palais royal s'impatiente. Il est quand même grand temps de dire un mot à l'endroit de Kponan qui est abandonné comme un orphelin. Kponan demeure cependant admiré des siens et il est fraîchement élu comme secrétaire général de l'Association d'Adjahouto Houindo Membou et 2ème roi superviseur du bureau central du culte Vodoun et chef zone Ahizo. Il attend donc la réaction des autorités impliquées dans ce dossier.

1ER SALON INTERNATIONAL DE L'ÉTUDIANT

Le défi de l'adéquation de la formation et de l'emploi

Le palais des Congrès de Cotonou abrite depuis hier le premier salon international de l'étudiant et de la formation professionnelle. Organisée par le Mouvement international de la jeunesse africaine (Mija), cette grande rencontre du monde étudiant a pour thème « Jeunesse, formation et emploi ».

Benoît ANIFA

Faciliter l'insertion problématique des jeunes après leur formation ; résorber l'inadéquation entre la formation et l'offre d'emploi, puis pallier le manque de véritable cadre de réflexion entre formateurs et employeurs pour une meilleure approche de solution à la problématique de l'adéquation formation emploi. Ce sont-là les objectifs poursuivis par ce premier salon international de l'étudiant et de la formation professionnelle qui se tient depuis hier au palais des congrès de Cotonou. A en croire le directeur de l'Agence Nationale pour la promotion de l'emploi (Anpe), le présent salon vise à amener les différents acteurs du système éducatif à s'approprier une vision claire de la situation et à se donner une plus nette visibilité pour l'avenir ; à montrer aux jeu-

nes diplômés les opportunités et les possibilités qui s'offrent à eux et à éduquer la jeunesse sur ses devoirs vis à vis d'elle-même et de la nation béninoise.

Ainsi donc, face au phénomène de la détérioration du marché de l'emploi, ce salon, le premier du genre au Bénin aura pour originalité de créer des conditions d'émergence d'une culture plus constructive en matière de formation et d'emploi en vue d'une rentabilité économique gage de développement. Considéré par les étudiants eux-mêmes comme un espace d'échanges entre les différents acteurs de l'éducation, les entreprises et d'autres structures, ce salon s'inscrit dans le plan d'actions du mouvement international de la jeunesse africaine (Mija) présidé par Moïse Kérékou. Pour le ministre de l'Industrie du commerce et de la promotion de l'emploi Fatiou Akplogan, il urge actuellement de créer un environnement favorable à l'absorption des diplômés de nos centres de formation en passant en revue la situation de la formation professionnelle dans notre pays ; une manière selon lui de s'interroger sur l'efficacité de notre système de formation professionnelle afin de sortir des sentiers battus pour concilier emploi et formation.